

DISPOSITIF D'AIDE EXCEPTIONNELLE DES ARTISANS ET COMMERCANTS
2^{ème} Volet
FORMULAIRE D'ENGAGEMENT (à compléter par le dirigeant)

Cadre réservé à l'administration :	
Dossier Reçu le :	Par : LR / AR ou Dépôt à l'Accueil

ENSEIGNE – NOM COMMERCIAL :

Adresse postale :

Secteur d'activité :

Dénomination ou Raison sociale :

Forme juridique :

Date d'immatriculation :

Numéro SIRET :

Code NAF :

Représentant(s) de la société :

Civilité : Madame / Monsieur (rayer la mention inutile)

Nom, Prénom :

Téléphone portable :

Courriel obligatoire :

Date de fermeture au public de l'établissement :

Date de réouverture au public de l'établissement :

Charges immobilières mensuelles :

Si vous êtes locataire, montant du loyer mensuel hors charges et hors taxes :.....

Si vous êtes propriétaire du local, montant de l'échéance mensuelle du prêt immobilier :.....

Détermination du plafond de l'aide sollicitée au titre du dispositif d'aide d'urgence au commerce et à l'artisanat, (cocher la situation correspondante) :

- Situation 1 pour les établissements ayant une activité commerciale** : une subvention d'un montant correspondant aux loyers ou des échéances d'emprunt immobilier professionnel dus au titre de la période qui s'étend du 1^{er} octobre au 31 décembre 2020, plafonné à 5 000 euros,

Montant des loyers HT/HC de la période du 1 ^{er} octobre au 31 décembre 2020	
---	--

- Situation 2 pour les établissements ayant une activité de restauration et/ou d'hôtellerie et/ou de débit de boissons** : une subvention d'un montant correspondant aux loyers ou des échéances d'emprunt immobilier dus au titre de la période qui s'étend du 1^{er} octobre 2020 au 31 janvier 2021, plafonné à 10 000 euros :

Montant des loyers HT/HC pour la période du 1 ^{er} octobre 2020 au 31 janvier 2021	
---	--

- Situation 3 pour les établissements ayant une activité commerciale et touristique ou sportive ou culturelle** : une subvention d'un montant correspondant aux loyers ou des échéances d'emprunt immobilier dus au titre de la période qui s'étend du 1^{er} octobre 2020 au 31 janvier 2021, plafonné à 10 000 euros :

Montant des loyers HT/HC pour la période du 1 ^{er} octobre 2020 au 31 janvier 2021	
---	--

Liste des pièces à fournir :

- Le formulaire d'engagement dûment complété et signé ;
- Attestation de domiciliation de l'établissement (facture) ;
- Extrait Kbis de moins de 3 mois ;
- Résultat de recherche en matière de procédure collective ;
- Historique des inscriptions modificatives au RCS ;
- Statuts de l'établissement à jour ;
- Bail commercial et/ou avenants ;
- Quittances de loyers ou avis d'échéance d'emprunt immobilier dus au titre de la période concernée par l'aide ;
- Attestation confirmant une gestion privée des activités (situation 3) ;
- Un RIB (pièce à fournir pour le versement de la subvention).

Engagement :

- J'atteste avoir pris connaissance du projet de règlement relatif au dispositif d'aide.**
- J'atteste remplir les critères d'éligibilité mentionnée à l'article 2 du projet de règlement.**
- J'atteste sur l'honneur l'exactitude des données renseignées dans le présent document et l'authenticité des documents transmis (cf. article 5 du règlement PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER DE DEMANDE).**

Fait à :le :

Signature du Gérant	Cachet de l'établissement
---------------------	---------------------------

Le dossier doit être transmis au plus tard le 19 MARS 2021, tout incomplet ne sera pas instruit.